

Image not found or type unknown



Litige sur la prise des congés d'été

Par **NAT93**, le **22/02/2013** à **09:56**

Bonjour,
Cela fait 25 ans au sein de la même entreprise que je prends mes congés en juillet, + ou - obligé parce que mes 2 collègues sont des aoutiennes pur et dur. Jusqu'à maintenant cela ne m'a jamais dérangé. Or cette année mon mari vient de retrouver un emploi et son entreprise ferme pour congé annuel 3 semaines au mois d'août. La direction de ma société n'ont pas l'air de vouloir se mouiller et me demande de m'arranger avec mes collègues.
Est-ce que je ne suis pas en droit d'exiger mes vacances ? Sachant qu'une de mes 2 collègues est veuve et n'a plus d'enfant en âge d'être scolarisé ?
Merci de bien vouloir m'éclairer sur ce que je peux faire.